

Maxime SEKKOUNI
Expert-Comptable
Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie Régionale de Versailles
8 Rue Denfert Rochereau – 92600 ASNIERES SUR SEINE
T : 01 83 64 72 35 – msekkouni@jadaudit.com

Apports de biens en nature

Société bénéficiaire 3K SERVICES au Capital de 200€

Siege Social :
8 Traverse des Charpentiers Z.A Saint Claude
83990 Saint TROPEZ
En formation au RCS de Fréjus

Rapport du commissaire aux apports sur la valeur des apports

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission, qui m'a été confiée le 10/03/2026 par Monsieur Président de la SASU 3K SERVICES, concernant les apports en nature devant être effectué par Monsieur CAZACU Eugeniu dans le cadre de la création de cette société, j'ai établi le présent rapport sur la valeur des apports prévus à l'article L 223-9 du code de commerce.

L'apport envisagé : un smartphone de marque iPhone 13 pro

Il m'appartient d'exprimer une conclusion sur le fait que la valeur de l'apport n'est pas surévaluée.

A cet effet, j'ai effectué mes diligences selon la doctrine professionnelle de la compagnie nationale des commissaires aux comptes applicable à cette mission. Cette doctrine requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la valeur des apports, à s'assurer que celle-ci n'est pas surévaluée et à vérifier qu'elle correspond au moins à la valeur nominale des actions à émettre par la société bénéficiaire de l'apport.

Ma mission prenant fin avec le dépôt du rapport, il ne m'appartient pas de mettre à jour le présent rapport pour tenir compte des faits et circonstances postérieurs à sa date de signature.

Mon rapport est établi selon le plan suivant :

1. Présentation de l'opération et description des apports.
2. Appréciation de la valeur des apports
2. Diligences accomplies et appréciation de la valeur des apports.
3. Conclusion.

1 - PRESENTATION DE L'OPERATION et description des apports

Envoi des photos et justificatifs du smartphone ainsi que le projet des statuts de la SASU

2 -APPRECIATION DE LA VALEUR DES APPORTS

Envoi de photos et de justificatifs par email. J'ai effectué des recherches sur le site internet et commerce les plus connus et pu m'assurer de la valeur neuve et d'occasion du bien apporté.

3-DILIGENCES MISES EN ŒUVRE PAR LE COMMISSAIRE AUX APPORTS

J'ai effectué les diligences que j'ai estimées nécessaires, par référence à la doctrine professionnelle de la compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ma mission a pour objet d'éclairer l'associé de la SASU sur la valeur de l'apport devant être effectué par MR CAZACU Eugeniu

4- CONCLUSION

Sur la base de mes travaux et à la date du présent rapport, je suis d'avis que la valeur des retenues s'élevant à 200€ pour MR CAZACU Eugeniu n'est pas surévaluée et, en conséquence, que le bien en nature apporté a une valeur au moins égale au montant du capital de la société bénéficiaire de l'apport en nature.

Fait à Asnières-sur-Seine, 13/03/2026

Maxime SEKKOUNI

Commissaire aux Apports

Membre de la Compagnie Régionale de Versailles



Maxime SEKKOUNI
Commissaire aux Comptes
8, rue Denfert Rochereau
92000 ASNIERES
Tél. : 01 83 64 72 35